

LA REVUE

DU
RÉSEAU
RURAL
FRANÇAIS



C'EST ENSEMBLE QUE SE CONSTRUIT L'AVENIR DES TERRITOIRES



ENJEUX :

Les services au cœur des territoires



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation

FRANCE MINISTÈRE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA PÊCHE
ET DE L'ALIMENTATION

DÉLÉGATION
INTERMINISTÉRIELLE
À L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET À
L'ATTRACTION DES INVESTISSEMENTS

Cofinancé par l'Union Européenne



FEADER

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Territoires

N°07

DÉCEMBRE 2013

SEMESTRIEL

Édito

Faire preuve d'ingéniosité et d'initiatives

La question des services rendus aux habitants, sous toutes les formes (publiques, marchandes, voire hybrides), représente un enjeu central pour tout territoire, urbain ou rural.

Lorsque les distances et une densité de population relativement faible rendent leur organisation plus complexe et l'équilibre financier plus difficile à réaliser, il faut faire preuve d'ingéniosité et d'initiatives. La capacité de coopérer et de mutualiser s'impose pour les territoires ruraux plus que partout ailleurs.

C'est d'autant plus vrai que les modes de vie ruraux exigent aujourd'hui notamment pour les jeunes, les enfants et les seniors dépendants ou non, des dispositifs comparables à ceux mobilisés en zone urbaine.

“ Les pouvoirs publics ont un rôle central. ”

De nombreux exemples existent qui soulignent l'importance de la mobilisation des acteurs avec les collectivités et parfois les réponses construites égalent ou dépassent ce qu'on peut rencontrer en ville. Ce numéro de la Revue en témoigne.

Les chemins sont complexes et rien ne peut être livré à partir d'un modèle « préfabriqué » dans des contextes budgétaires inégaux et fragiles par ailleurs. Les pouvoirs publics ont un rôle central, parfois organisateurs et financeurs mais aussi facilitateurs, en particulier lorsqu'il s'agit de l'appui aux initiatives de l'économie sociale et solidaire, laquelle fait souvent face là où le secteur marchand est absent.

Les travaux du réseau rural français représentent un capital de réflexions et de propositions sur lequel les décideurs peuvent utilement s'appuyer.



ENJEUX :

Les services au cœur des territoires

Un groupe de travail national du réseau rural français est consacré aux services. Il réunit trois projets qui explorent chacun ce thème sous un angle différent : l'impact de l'évolution des collectivités sur les services, les impasses et innovations observées dans ce domaine et l'apport des politiques temporelles pour accompagner leur évolution.



En images

L'innovation dans les services de proximité touche toutes les couches de la société rurale.

Pages 4 et 5

PAGES 11-13

SERVICES : INNOVATIONS EN PRATIQUE

Alors que des ruraux expriment de plus en plus leur inquiétude de voir un retrait des services publics, des initiatives novatrices voient le jour.

PAGE 14

Regards croisés

Anne Blanc et **Joël Giraud**, tous deux élus ruraux, livrent leur vision de l'innovation en matière de services de proximités.

PAGE 15

Repères

Des ressources sur les services.

En pistes PAGES 16|19

Gestion de l'espace et planification spatiale

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) devrait s'imposer partout d'ici 2017. Comment les ruraux peuvent-ils se saisir de cet outil pour l'instant principalement mis en œuvre en zone urbaine ?





En images

Accessibilité

Hybridation

Polyvalence

Proximité

Les territoires ruraux dessinent et pensent
les services autrement.

ENJEUX :

Les services au cœur des territoires

UN GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL DU RÉSEAU RURAL FRANÇAIS EST CONSACRÉ AUX SERVICES. IL RÉUNIT TROIS PROJETS QUI EXPLORENT CHACUN CE THÈME SOUS UN ANGLE DIFFÉRENT : L'IMPACT DE L'ÉVOLUTION DES COLLECTIVITÉS SUR LES SERVICES, LES IMPASSES ET INNOVATIONS OBSERVÉES DANS CE DOMAINE ET L'APPORT DES POLITIQUES TEMPORELLES POUR ACCOMPAGNER LEUR ÉVOLUTION. EN VOICI UNE RAPIDE PRÉSENTATION.

A Bioule, dans le Tarn-et-Garonne, les enfants de l'école ont une nouvelle cantine. Les travaux de construction, au cœur du village, étaient un sujet de conversation autant qu'un objectif de promenade pour les personnes âgées de la commune. Jusqu'à ce que le maire finisse par leur demander si elles voulaient aussi manger à la cantine. « Pourquoi pas ! » ont répondu les intéressés. Interrogée sur la faisabilité d'un tel projet, la préfecture a acquiescé à condition de ne faire concurrence ni aux restaurants locaux, ni au portage de repas assuré par la communauté de communes. Et c'est ainsi que, depuis 2011, la cantine accueille deux fois par semaine six papys et mamies qui s'installent à table aux côtés des enfants. C'est devenu pour tous un rendez-vous important, l'occasion de faire connaissance, de discuter, de partager des centres d'intérêt, d'évoquer l'histoire du village... et de fêter des anniversaires.

De nouvelles relations entre collectivités et associations

Partout, les services sont devenus une préoccupation de tout premier plan et un élément essentiel de la dynamique des territoires ruraux. Et le contexte a profondément changé depuis plusieurs décennies : retrait de l'État, évolution sociologique des campagnes, vieillissement de la population, réorganisation des territoires, mutation du bénévolat, développement des technologies numériques, baisse des financements, mise en concurrence des gestionnaires de services... Sur le terrain, les associations sont à l'initiative de nombreux services pour répondre aux besoins des différents âges de la vie. Mais les relations avec les collectivités locales, jusqu'à lors assises sur le modèle bénévolat/subvention, se fragilisent. « *Les communautés de communes s'élargissent, passent des commandes publiques et des opérateurs privés entrent sur ces marchés*, observe Éric Rossi, à la fédération nationale des Familles Rurales. *Il nous semblait intéressant d'examiner l'évolution de ces relations dans le cadre du groupe de travail national du réseau rural sur les services.* » Ce projet associe de nombreux partenaires, parmi lesquels des associations d'élus, l'université de Rennes 2, la MSA, le réseau ACEPP petite enfance, le Collectif Ville Campagne ou encore la CNAF. « *Face au risque de disparition de ces services, nous voulons faire des propositions et produire des outils d'aide à la décision* », précise-t-il. Les acteurs de onze territoires intercommunaux diversifiés ont été enquêtés pour comprendre leurs choix, leurs questionnements, leurs stratégies et identifier leurs perspectives de développement. « *Les intercommunalités ont tendance à vouloir internaliser ces services pour mieux pouvoir les contrôler*, observe Éric

Les trois projets du groupe thématique national sur les services

- « Évolution des collectivités (changements d'échelles, de compétences, de cultures, de pratiques) et impacts sur l'offre et l'organisation territoriale des services et sur la réponse aux besoins sociaux » - Fédération nationale des Familles rurales
- « Impasses et innovations des services en milieu rural face aux nouveaux contextes : repérage des tendances et des impasses, identification des ruptures et des innovations nécessaires » - Association Adrets
- « Les politiques temporelles pour accompagner l'évolution des services à la population en milieu rural » - Association Aider



© iStock

Rossi. Or, ces solutions coûtent cher. Ces choix questionnent en outre nos réseaux qui sont organisés en proximité : comment calquer notre intervention sur les nouvelles échelles intercommunales et comment professionnaliser la gestion de ces services ? » Ce qui ressort fortement des travaux pilotés par Familles rurales, c'est qu'il y a un enjeu à maintenir une pluralité d'acteurs pour répondre à la diversité des besoins : intervenants privés, associatifs et publics. « Les associations doivent mettre en avant leurs spécificités et leurs forces : elles sont en phase avec les besoins et savent construire des réponses innovantes, avec une forte utilité sociale. Il faut restaurer la confiance entre collectivités et associations. » Un guide reprend la synthèse de l'étude et propose cinq scénarios d'organisation territoriale des services et de partenariat. Il présente également dix recommandations à l'usage de l'État et de ses services (par exemple, faire preuve de souplesse et tenir compte des spécificités des territoires), dix autres pour les collectivités (cultiver un socle commun de valeurs d'une ruralité vivante, ambitieuse, entreprenante et accueillante) et dix pour les associations (accompagner et former les professionnels pour sortir d'une approche strictement technique). Enfin, il propose huit fiches méthodologiques pour guider les acteurs locaux tant sur l'analyse des besoins, que sur les modes de gestion ou encore sur l'évaluation du service rendu.

Travailler sur les rythmes des populations

Face à l'évolution des territoires, d'autres analyses se développent. L'association Aider a pour sa part proposé une démarche temporelle, en travaillant sur les rythmes des populations locales. « On a beaucoup de



© Commune de Bioule

Ci-dessus : Le contexte a profondément changé depuis plusieurs décennies : retrait de l'État, évolution sociologique des campagnes, réorganisation des territoires, mutation du bénévolat, développement des technologies numériques...

Ci-contre : À Bioule, dans le Tarn-et-Garonne, la cantine est... intergénérationnelle !

La vie de Bérengère, entre cauchemar et réenchantement

Bérengère habite seule avec sa fille en bas âge à une demi-heure de la ville préfecture où elle vient de trouver une formation, après six mois de démarches et d'attente. Elle vient également de trouver une place en crèche au chef-lieu du canton à un quart d'heure de chez elle. La vie de Bérengère oscille entre cauchemar et nouveau départ, selon qu'autour d'elle les services s'enferment dans des impasses ou s'orientent sur des innovations. Et l'on visualise à travers cette nouvelle d'une dizaine de pages, scénarisée par l'Adrets, l'ensemble de l'analyse qu'elle propose sur les impasses et les innovations dans les services. « Cette histoire a d'abord été jouée par une troupe de théâtre à l'occasion de rencontres du réseau régional Pays-de-la-Loire, précise Jean Horgues-Debat. Tout le monde se reconnaît dans ces scènes de la vie quotidienne. Elle a ensuite été développée selon les principes des scénarios prospectifs travaillés avec la plateforme Rhône-Alpes des métiers du développement local. »

À télécharger sur
www.reseaurural.fr/gtn/services-milieu-rural



© Maison des services du Pays de Murat

La maison des services du Pays de Murat totalise 1500 visites par mois. Elle hybride entretiens en visio avec les partenaires du RSP et accompagnement des visiteurs sur place.



clichés sur les espaces ruraux et leurs modes de vie, rappelle Marie Danjean. Or, on s'aperçoit aujourd'hui que 60 à 70 % des ruraux travaillent en horaires atypiques, au sens où ils ne travaillent pas de 8 h à 18 h, du lundi au vendredi, sans variabilité ni imprévu. Comme ailleurs, les populations rurales sont demandeuses de temps, de mobilité, de débit pour aller plus vite. » S'inspirant des politiques temporelles développées notamment à travers le réseau Tempo territorial, le projet a permis de mieux connaître des expériences temporelles rurales et de les caractériser, de décrypter des initiatives locales, de dégager des caractéristiques communes et de restituer outils et méthodologie. « Surtout, il s'agit de montrer que ça n'est pas compliqué, insiste-t-elle. On peut faire pas à pas. » Ainsi, par exemple, cette démarche temporelle peut guider vers des solutions nouvelles. Dans le cas de la réforme des rythmes scolaires par exemple, la loi impose

un changement sur l'école qui va impacter le temps des enfants ainsi que celui des parents. Aider propose des outils pour mesurer les impacts de ce changement et mieux les appréhender. L'ensemble des travaux est capitalisé sur un outil multimédia qui reprend portraits vidéo et captations sonores de rencontres, fiches expériences, outils, pistes de lectures et ressources.

Des hybridations adaptées au terrain

Autre angle d'approche, celui piloté par l'Adrets sur les impasses et innovations des services en milieu rural. Ces travaux viennent approfondir un premier projet mené jusqu'en 2011 au sein du groupe de travail sur l'accueil de nouvelles populations du réseau rural, autour des critères d'accessibilité des services et des leviers mis en œuvre par les territoires. L'Adrets a travaillé en lien étroit avec des réseaux ruraux régionaux en les mettant à contribution lors de rencontres régionales pour que les participants eux-mêmes analysent et évaluent la durabilité de projets de services. « Nous avons testé avec le Collectif Ville Campagne un radar du développement durable qui permet d'identifier collectivement le fonctionnement d'un projet de services au regard de sa durabilité économique, sociale, écologique et de la gouvernance. Nous avons fait travailler les participants de ces rencontres régionales pour identifier des impasses et confirmer nos hypothèses de travail, explique Jean Horgues-Debat, de l'Adrets. Nous avons ensuite repéré des innovations et des ruptures et conceptualisé les logiques à l'œuvre. » Très concrètement, le projet débouche sur quatre cahiers qui identifient les tendances, les impasses, les innovations et les propositions du projet. Ces cahiers sont accompagnés d'annexes bibliographiques et d'expériences, notamment celles qui ont été repérées par les réseaux régionaux de Lorraine, d'Alsace, de Bretagne ou encore d'Aquitaine. Les impasses identifiées sont de deux types : les impasses des « tout-tout » (tout public, tout équipement collectif, tout professionnel, tout privé marchand, tout bénévole, tout virtuel...) et les impasses de fragmentation où chaque acteur invente des solutions ponctuelles, sans réflexion d'ensemble, produisant des services sectoriels, par type de publics ou hyperspécialisés. Quant aux innovations repérées, elles résident dans l'articulation de solutions complémentaires qui coexistent, plutôt que de les opposer ou de les laisser sans liens, selon la logique du « et-et ». Ces initiatives développent des hybridations (citoyens/professionnels, producteur/usager, public/privé, humain/numérique, collectif/individuel...). Plutôt que de défendre un modèle unique inapplicable, cette logique permet d'appréhender la réalité telle qu'elle est sur le terrain et d'organiser les articulations, les interactions et les complémentarités. « Il faut nous donner les moyens de diffuser largement les enseignements de ces travaux, insiste Jean Horgues-Debat. Ne jamais oublier l'approche globale des personnes et imaginer des solutions ensemble. » ■

Le plan d'action gouvernemental en faveur de l'accessibilité des services

Partant du constat d'une accessibilité dégradée des services au public sur de nombreux territoires, un plan d'action gouvernemental ambitieux est développé autour d'un volet législatif et d'un ensemble de mesures présentées le 17 juillet 2013 en Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP) :

- Les dispositions inscrites dans le projet de loi de décentralisation n° 2 :
 - Création d'un schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public, élaboré conjointement par l'État et le Conseil général, avec un volet développement de la mutualisation
 - Signature d'une convention intégrée au volet territorial des Contrats de plan État Région 2014-2020
- Les mesures adoptées lors du CIMAP :
 - Construction d'une offre de services conjuguant présence physique et accès numérique
 - Développement des espaces mutualisés de services, avec généralisation de l'expérimentation « + de services au public »
 - Meilleure participation des services de l'État à ces espaces mutualisés
 - Création d'un fonds de soutien au développement des espaces mutualisés
 - Création d'une communication commune (marque ombrelle)
 - Mise en place d'une animation nationale

RENCONTRE AVEC

Laurent Gardin, sociologue

“Une 3^e voie à inventer.”

Dans quelle sphère émergent les initiatives en matière de services ?

On est habitués à voir des initiatives en matière de services qui émergent du secteur privé ou du secteur public. D'autres initiatives locales tissent un partenariat entre le secteur privé et le secteur public, avec une implication de la société civile pour la mise en place de réponses à des demandes qui ne sont pas satisfaites localement. La question qui se pose, c'est comment ces initiatives se consolident dans le temps ?

Trois voies sont possibles : soit elles rentrent dans le giron du service public, soit elles conduisent à la construction d'entreprises commerciales, soit elles permettent le développement de structures de l'économie sociale et solidaire. Ces dernières constituent une troisième voie qui permet de faire perdurer la dynamique de départ.

N'oublions pas que l'économie sociale et solidaire représente 10 % de l'emploi avec un positionnement majoritairement sur les services et une capacité à s'adapter, à innover et à mobiliser des financements pluriels.

Qu'est-ce que cette 3^e voie implique pour les collectivités locales ?

Il s'agit de mettre en place un dialogue territorial, une co-construction des ser-

vices entre acteurs de la société civile et pouvoirs publics. On retrouve habitants, associations et collectivités ensemble pour gérer des services à la population, comme c'est le cas avec des régies de territoire sur l'entretien des espaces naturels ou encore des Scic pour nombre de services.

Dans le domaine de la gestion des déchets, l'ESS a eu un rôle pionnier. Il y a maintenant une pluralité de positions possibles. Quand on met en place un service de récupération des déchets, on peut inciter les habitants à participer au maximum, ce qui entraîne des diminutions de coût.

Ce sont des choix qui demandent à ce qu'on dépasse une réflexion entre prestataire privé et collectivité. Le recours à l'appel d'offres est trop systématique. Il y a une frilosité liée à une méconnaissance des autres possibilités. Pour y remédier, il faut aider à reconnaître les réseaux d'économie sociale et solidaire, à diffuser les pratiques et à transférer certains services.

Quelle est la plus value de ces solutions ?

On peut approcher la plus-value de ces solutions de différentes manières : on a dans ces structures de l'ESS un fonctionnement démocratique, mais cela n'est pas suffisant. L'utilité sociale est un débat important. Se pose la question de l'accessibilité : comment rendre ces services au plus grand nombre, y compris à des personnes non solvables et justifier la participation publique ? Entre également en jeu la notion de création d'emplois et d'insertion. On valorise dans ces structures davantage le travail que la rentabilité du capital. On parle aussi de l'innovation sociale, c'est-à-dire la capacité à répondre à des besoins nou-



© DRF

veaux, en mobilisant le bénévolat et les réseaux de solidarité.

Plus globalement, l'ESS contribue au développement local. Différents indices permettent de cibler l'utilité sociale. Des travaux de recherche portent même aujourd'hui sur sa monétarisation, avec de grandes difficultés méthodologiques. Il y a aussi des réflexions sur les indicateurs : s'arrête-t-on à des indicateurs monétaires et à la croissance du PIB ou ne doit-on pas réfléchir à des indicateurs plus larges : sociaux, environnementaux, de qualité de vie sur un territoire ?

Laurent Gardin est sociologue à l'Université de Valenciennes en charge d'un Master en développement local et économie solidaire. Chercheur à l'Institut du développement et de la prospective (IDP) et associé au Lise (CNRS/Cnam). Parmi les ouvrages qu'il a publiés Les initiatives solidaires, Erès, 2006 et en collaboration Entreprise sociale et insertion, Desclée de Brouwer, 2012.



Du relais d'assistantes maternelles au portage de repas à domicile en passant par les centres de loisirs, tout est orchestré par la communauté de communes de Berg et Coiron, en Ardèche, dans le cadre d'un seul contrat avec la Caf et le conseil général.

Innovations en pratique

ALORS QUE DES RURAUX EXPRIMENT DE PLUS EN PLUS LEUR INQUIÉTUDE DE VOIR UN RETRAIT DES SERVICES PUBLICS, DES INITIATIVES NOVATRICES VOIENT LE JOUR. CERTAINES SE CARACTÉRISENT PAR UNE INVENTIVITÉ QUI REDONNE ESPOIR. ELLES S'ADAPTENT AUX BESOINS DES POPULATIONS ET À LEURS RYTHMES ET MONTRENT QU'IL EST POSSIBLE DE FAIRE AUTREMENT.

À travers leurs travaux, les membres du groupe thématique national sur les services et les réseaux régionaux ont mis en lumière des initiatives qui apportent des réponses nouvelles aux besoins des populations. Elles constituent aujourd'hui un des facteurs d'attractivité des territoires ruraux. Accessibilité, mutualisation et accompagnement de proximité sont les maîtres mots de ces initiatives qui renouvellent la notion de services au public. L'Adrets a décrypté ces « innovations de rupture », qui sont la plupart du temps à la fois technologiques, sociales et organisationnelles. Souvent expérimentales, elles peinent parfois à être généralisées, en marge des dispositifs publics de droit commun. Leur grande vertu est de construire des hybridations, de faire des liens entre des initiatives citoyennes, prises en charge par des bénévoles, et l'intervention de professionnels, entre du privé et du

public, des technologies nouvelles et un lien social fort, et de jouer sur les frontières de plus en plus ténues entre l'usager et le producteur d'un service. Les collectivités y ont une place, elles peuvent accompagner, consolider, co-construire ces nouveaux services avec les associations, des prestataires privés, les usagers et le soutien de l'État et des institutions.

Téléportation en Pays d'Apt

Covoiturage, autopstop, bus, vélo, scooter, train... en Pays d'Apt, tous les moyens sont réunis pour faciliter les déplacements. Tout est centralisé sur www.zapt.fr; site de covoiturage et d'information transport et mobilité. Un numéro vert et un point d'accueil physique en gare routière d'Apt permettent également d'en savoir plus. Ce projet est né à l'initiative du comité de bassin d'emploi (CBE) du Pays d'Apt, qui en 2008

“ Les réponses nouvelles aux besoins des populations constituent un facteur d'attractivité. ”

avait identifié les questions de mobilité comme le premier frein à l'emploi. Après un recensement de l'ensemble des modes de transport, le CBE a lancé le service le 30 janvier 2012. **Un financement européen Leader** via le GAL Haute-Provence Luberon ainsi que des fonds des conseils régional et général ont permis d'investir dans le site Internet, la signalétique et l'animation sur deux ans. Le prestataire web ayant une expérience avec d'autres territoires, le système est même relié avec Trajeco, en Ubaye et Durance, et Garrigues dans le Var. « **L'ensemble de toutes les solutions peut permettre de répondre aux besoins de mobilité.** Pour aller d'un point A à un point B, nous cherchons **la meilleure formule en combinant transports en commun et co-voiturage** », explique Julia Hénon, chargée de mission. Zapt fait en effet connaître l'offre de transports en commun, fait le lien directement avec la plateforme de co-voiturage, propose des scooters et vélos à assistance électrique, encadre et facilite l'autostop... En 2012, plus de 11 000 personnes ont consulté le site Internet, 4 000 ont été renseignées directement par Zapt, et près de 400 personnes ont adhéré au co-voiturage, majoritairement pour des trajets domicile travail ou études. Présence sur des manifestations locales, rencontres avec des structures prescripteurs comme Pôle emploi, la cité scolaire ou les mairies, inscription sur les réseaux sociaux... Zapt multiplie les modes de communication avec un slogan « téléportation locale en Pays d'Apt ». En 2012, le conseil général du Vaucluse a enregistré une augmentation de 30 % de la fréquentation de la ligne Avignon Apt. Zapt n'y est sans doute pas pour rien. Pour étendre le service, toucher davantage les villages et un public plus large, le CBE imagine un système de transport à la demande que la communauté de communes pourrait ensuite porter.

Une crèche d'entreprise et de territoire !

À Saint-Michel-de-Boulogne, en Ardèche, **la crèche des petits déboulinés accueille les enfants du personnel de l'entreprise Cefem et ceux du territoire.** Ce projet a été initié par l'entreprise confrontée à des difficultés de recrutement. Mais ses dirigeants souhaitent qu'elle profite aussi aux habitants du secteur, puisque le service n'existait pas localement. La création de la crèche a mobilisé de nombreux partenaires : la communauté

de communes de la Roche de Gourdon, le Comité d'entreprise et les dirigeants de l'entreprise Cefem, les parents usagers regroupés dans l'Association « Les Enfants de la Boulogne », le Réseau petite enfance Acept Ardèche Drôme, la Caf d'Aubenas, la MSA, les services de la PMI du conseil général, et l'Union Régionale des Scop de Rhône-Alpes. L'entreprise Cefem a mis à disposition un terrain et a rapidement entrepris la construction des locaux. Une étude de faisabilité diligentée par l'entreprise et la communauté de communes et réalisée par le Réseau petite enfance Acept a préconisé la création **d'une Scic qui compte quatre collèges : l'entreprise, la communauté de communes, les parents et les salariés.** Douze places sont offertes à compter de l'été 2008 : 7 pour lesquelles le reste à charge est assumé par l'entreprise, 5 par la communauté de communes. En 2010, un centre de loisirs est venu étendre l'offre d'accueil aux 5-12 ans pour les vacances scolaires. Une éducatrice de jeunes enfants assure la direction de la crèche, qui emploie deux auxiliaires de puériculture et une assistante d'animation, et du centre de loisirs qui fait appel à deux animateurs. « Nous veillons à répondre au mieux aux besoins des usagers, explique Marie-Emmanuelle Gasnier, la directrice. *Ainsi la crèche accueille les enfants de 7 h 30 à 18 h 30 afin de s'adapter aux contraintes des familles salariées sur Privas ou Aubenas. Quant au centre de loisirs, on peut s'y inscrire au jour le jour, de façon très souple.* » À la rentrée prochaine, la Scic pourrait s'investir dans l'offre d'activités liée à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

>>>

L'accompagnement fait le succès de la maison des services

La communauté de communes du Pays de Murat, dans le Cantal, a créé sa maison des services en septembre 2005. Labellisée par l'État Relais services publics (RSP), cette maison de près de 800 m² favorise l'accès des habitants à l'information et aux nouvelles technologies tout en facilitant leurs démarches administratives. Depuis son ouverture, alors que le territoire ne compte que 6 000 habitants, la maison des services totalise une moyenne de 1 500 visites accompagnées de prestations chaque mois. Salle multimédia, visio-accueil, borne internet, point Information Jeunesse, billetterie, espace lecture et points WiFi, sont mis gratuitement à la disposition de tous les usagers. Des permanences sociales, juridiques et agricoles, et des rencontres emploi-formation, sont organisées chaque jour sur place pour **faciliter les démarches administratives des habitants comme des entreprises, avec un souci de qualité et de proximité.** Salle de réunion, télécentre, salle de visio-conférence, espace bureautique... permettent aux professionnels de bénéficier d'outils adaptés à leurs besoins. Le succès de la maison des services ? « *C'est l'accompagnement,* insiste Corinne Ibarra, directrice de la communauté de communes. **Les gens doivent se sentir autonomes, mais aussi accompagnés, sinon, ils n'osent pas franchir le pas.** »

**Maison des services du Pays de Murat,
4, rue du Faubourg Notre-Dame, 15300 Murat
Tél. : 04 71 20 28 88 www.paysdemurat.fr/mds
Corinne Ibarra : 04 71 20 28 81, cibarra@paysdemurat.fr**

Atelier réparation de vélo à l'EOEP du Queyras. Un service offert par des bénévoles sous la coordination d'une salariée.



© EOEP du Queyras

>>> Partage de savoirs en Queyras

Perchés à 1 500 m d'altitude au nord des Hautes-Alpes, à la frontière italienne, les 2 500 habitants du Queyras sont loin de tout. Depuis 2009, ils peuvent néanmoins accéder gratuitement à des rencontres culturelles autour du partage de savoirs, grâce à l'EOEP, espace ouvert d'éducation permanente. Porté par la très dynamique association culturelle sociale et sportive du Queyras (ACSSQ) qui gère une crèche, un centre de loisirs, un relais de services publics, un cybercafé, un service aîné et des activités sportives et culturelles, l'EOEP du Queyras a enrichi le dispositif éponyme créé par la région Paca. Il assure en soirée et le samedi une fonction de centre ressources sur la formation et l'éducation permanente, mais il propose surtout des activités récurrentes et des rencontres ponctuelles en fonction des besoins exprimés par les habitants : conversations en

anglais et en italien, stage de vannerie, atelier réparation de vélo, projections débats documentaire, atelier cuisine, sortie botanique, animation de débats publics, échanges sur le don d'organes et la vaccination, atelier de théorie et d'écoute musicale... **Coordonnées par une salariée responsable de l'EOEP, ces rencontres ont lieu grâce au bénévolat et à l'engagement du public.** À raison de quatre à cinq thématiques par mois, **chacun est tour à tour personne ressource, bénévole et public.** En 2012, 47 personnes ressources ont effectué 389 heures de bénévolat (sans compter les heures de préparation en amont) et 130 heures de déplacements. 570 personnes ont participé au moins une fois, dont 290 habitants du Queyras, soit 11 % de la population. « *C'est un enrichissement permanent par la culture de chacun*, résume Anne Fleutot, responsable de l'EOEP. **Au départ, il fallait que je sollicite les personnes pour intervenir, maintenant, les bénévoles se trouvent dans le public.** » Ce partage des savoirs a fait des petits : création d'une ludothèque suite à des rencontres autour du jeu, création d'un SEL après un temps sur les monnaies locales, passage d'une cantine au bio suite à des débats sur l'alimentation... « *Ça produit de nouvelles rencontres.* »

En Pays-de-la-Loire, l'association Le temps pour Toit propose un hébergement en échange d'une présence conviviale et rassurante



© Ville d'Angers-Th. Bonnet

Un toit partagé

En Pays-de-la-Loire, l'association Le temps pour Toit promeut **un habitat partagé, intergénérationnel et solidaire : elle met en relation un hébergeur avec un hébergé, en échange d'une présence conviviale et rassurante**, le plus souvent une personne âgée avec un jeune en formation ou en insertion professionnelle. Le temps pour

“ Le partage des savoirs produit de nouvelles rencontres. ”

Toit analyse les besoins de chacune des parties, les fait se rencontrer, les assiste dans la rédaction d'un contrat de cohabitation et accompagne le duo à raison d'une visite tous les deux mois. Depuis 2005, l'association a fait signer 450 contrats, soit environ 80 à 90 contrats par an, grâce à six salariés. **Dans le cadre de la mesure 423 du FSE**, ce service est étendu et adapté à deux territoires ruraux. L'association a aussi permis d'assurer une présence auprès de six résidents d'une maison de retraite momentanément hébergés dans un grand logement social pendant la durée des travaux d'amélioration de leurs chambres habituelles. Elle est également en lien avec une fédération départementale des maisons familiales et rurales pour trouver des solutions nouvelles aux problèmes de mobilité et d'accès à la formation de jeunes. Le profil des hébergeurs et des hébergés pourrait donc s'étendre.

Un seul contrat d'objectif pour le lien social

La communauté de communes de Berg et Coiron, en Ardèche, a signé **un contrat unique pour un projet global d'animation du territoire sur les activités enfance, jeunesse, famille et lien social**. Il résulte de la volonté conjointe du conseil général et de la Caf de simplifier leurs relations avec les collectivités. La communauté de communes concentrait déjà l'ensemble des compétences et avait développé des habitudes de travail avec ces partenaires, c'est donc à titre expérimental qu'elle a signé ce contrat pour deux années en 2012. Un seul document reprend toutes les actions assorties d'un tableau de bord. Il est validé et reconnu par la Caf, le conseil général et la MSA. « **Ce contrat nous a aidés à faire émerger des priorités, il met de l'huile dans les rouages et dynamise les actions**, constate Emmanuel Fitte, chargé de mission à la communauté de communes. *Il reconnaît l'intercommunalité comme lien entre les partenaires institutionnels et l'ensemble des acteurs locaux. Nous avons pu améliorer des services, en créant par exemple un numéro de téléphone unique sur les modes de garde du territoire ou en mettant en place un lieu d'ani-*



Le contrat d'objectif unique dynamise les actions : en 2012, la crèche et le relais d'assistantes maternelles ont fêté Noël ensemble.

© Communauté de communes Berg & Coiron

43 professionnels de santé en réseau

C'est à l'initiative des professionnels qu'un réseau de santé s'est créé dans le Nord Aveyron. Il associe trois Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP-ouverture en 2014) et un Pôle de Santé Pluriprofessionnel (PSP). Mais, au-delà de l'aspect immobilier qui permet de regrouper en un même lieu plusieurs professionnels de santé, ce qui fait la force de ce réseau, ce sont 43 praticiens : médecins, infirmières, kinés, aides-soignantes... réunis autour de **la prise en charge globale des problèmes de santé des habitants** de ce territoire marqué par une chute importante de la démographie médicale. Ces professionnels travaillent en réseau informatisé (en phase de développement) avec partage des dossiers médicaux, protocole de soins coordonné et évalué, accompagnement des pathologies chroniques, actions de prévention... « **Nous avons fait le choix de rester au plus près possible des patients, en privilégiant une présence dans chaque canton et une démarche de qualité** », explique Philippe Nekrouf, médecin à Laguiole.

mation parents-enfants. » Ce contrat est assorti d'un bonus financier du conseil général de 17 000 euros par an sur la compétence sociale et d'un budget de 20 000 euros annuels sur le poste de coordinatrice enfance jeunesse de la communauté de communes. Du relais d'assistantes maternelles au portage de repas à domicile en passant par les centres de loisirs, tout est orchestré par la collectivité avec les associations, écoles, et autres structures locales. ■

Contacts

Julia Hénon, CBE. Tél. : 04 90 04 88 58. www.zapt.fr
Scic Crèche de la Roche de gourdon. Tél. : 04 75 87 84 76.
E0EP, Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras. Tél. : 04 92 46 82 55. <http://e0ep-queyras.eklablog.com>
Le Temps pour toit. Tél. : 02 40 29 14 82. www.letempspourtoit.fr
Agnès Pithon, coordinatrice enfance jeunesse, communauté de communes Berg et Coiron.
Tél. : 04 75 94 07 98

REGARDS CROISÉS

Anne Blanc et Joël Giraud, élus ruraux, livrent leur témoignage sur les enjeux des services en zone rurale



© DR

ANNE BLANC

Présidente du Pays Ruthénois (Aveyron)

“Expérimenter pour trouver les solutions les moins coûteuses.”

Les services primordiaux sur nos territoires sont les services aux personnes âgées et à la petite enfance.

Pour rompre l'isolement des personnes âgées, nous avons créé dans ma commune une structure intergénérationnelle à partir d'un bâti existant dans lequel nous avons créé 5 appartements dédiés à des familles et 17 studios pour personnes âgées autonomes à qui nous proposons les services d'une maîtresse de maison de 8 h à 18 h. Les besoins sont énormes, les départements sont étouffés par l'APA, il n'y a

plus d'agrément pour de nouvelles structures. Il faut donc trouver les solutions les moins coûteuses possibles et pour cela il nous faut expérimenter. Mais nous disposons de peu d'ingénierie dans nos collectivités. Nous manquons de temps et d'appui. Les dotations financières diminuent, la disparition des subdivisions de l'équipement qui apportaient un service de proximité aux élus nous oblige à passer systématiquement par des bureaux d'études, les projets mettent plus de temps à être réalisés et coûtent plus cher. Le Pays nous per-

met de disposer d'un agent de développement dédié aux services, d'étudier les besoins des familles et d'échanger nos expériences pour les dupliquer dans le cadre de notre schéma de services. Mais pour innover, il faudrait alléger les contraintes administratives et adapter les textes réglementaires à la spécificité des territoires ruraux. Il nous faudra aussi trouver des solutions avec les citoyens. C'est un énorme travail de sensibilisation, de discussions, de communication pour que nous prenions la mesure de notre responsabilité à tous.



© DR

JOËL GIRAUD

Député maire de L'Argentière-la-Bessée (Haute-Alpes)

“Il faut construire des réponses intelligentes.”

Aujourd'hui, quand il n'y a pas de services à la population, il n'y a pas d'économie. Ce n'est pas un hasard si dans le Pays du Grand Briançonnais, la réflexion

sur les services à la petite enfance a été impulsée par le conseil de développement et son président entrepreneur qui l'a jugée comme une nécessité absolue pour générer de l'emploi stable. Les territoires doivent se structurer autour de fondamentaux et on ne pourra rendre des services à la population qu'en calquant les futures intercommunalités sur les pays et pour deux raisons : leur surface à l'échelle d'un bassin de vie et l'implication d'un conseil de développement. La notion de services à

la population évolue très rapidement, c'est ce que les habitants estiment important pour rester sur un territoire. On est passé dans le temps du guichet des finances publiques, au point d'accueil polyvalent. Lors de la révision du schéma de Massif des Alpes, la notion de services a été conçue de manière extensive et ouverte de manière à s'adapter à l'évolution des besoins. Il faut construire des réponses intelligentes. La région Paca a créé un fonds d'innovation appuyé par les services à la personne appuyés par les Pays ou encore a développé les maisons régionales de santé. La première de ces maisons de santé est née dans le Queyras, adossée à l'hôpital rural d'Aiguilles avec un

réseau de médecins partagé entre ces deux structures et fortement impliqué en matière de télé-santé pour établir des diagnostics. Autre démarche intelligente : la communauté de communes des Écrins a créé la première maison de service public à partir d'un espace rural emploi formation. Par le biais de conventions, on mutualise un accueil polyvalent qui répond aux besoins globaux des habitants, en proximité. L'innovation nécessite une intercommunalité large, une volonté politique et des moyens. Les moyens ont été attribués aux zones urbaines, périurbaines et de montagne. Il faut maintenant qu'on se penche sur l'entre-deux que constitue le rural profond.

REPÈRES

RESSOURCES SUR LES SERVICES

■ Les services à la personne

L'Insee a publié une étude sur les caractéristiques de l'emploi dans le domaine des services à domicile aux personnes. **En 2010, 1,8 million de salariés, hors assistantes maternelles, ont travaillé au domicile de particuliers pour des services à la personne. Représentant près de 5 % des salariés en France, ils sont davantage sollicités dans le Sud-Ouest, dans les zones rurales, âgées et dans celles où la proportion de cadres est élevée.** 90 % des salariés des services à la personne sont des femmes; 24 % ont plus de 55 ans. Près d'un salarié sur trois travaille également en dehors du secteur des services à la personne. Le faible nombre d'heures travaillées chez les particuliers incite à cumuler les employeurs, le plus souvent à proximité : un tiers des salariés de particuliers-employeurs résident dans la même commune que leur(s) employeur(s).

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1461

■ Dossier thématique

Services intergénérationnels et développement des territoires - Livret des initiatives

Dossier thématique du centre de ressources du réseau rural français, n° 8, mars/avril 2013

À télécharger sur :

<http://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/dossiers-publications>

■ Les productions du groupe de travail sur les services

Toutes les productions des trois projets du groupe thématique national sur les services sont accessibles depuis www.reseaurural.fr/gtn/services-milieu-rural

On y trouve en outre les échanges de la rencontre du 19 mars 2013 à Strasbourg sur les services intergénérationnels et leurs apports en matière de développement local.

■ Le site de l'Adrets

C'est une mine d'informations sur **les services dans les territoires ruraux** : vade mecum, guides juridiques, atlas, fiches expériences...

<http://adrets-asso.fr>

■ Politiques temporelles

La page multimédia consacrée au projet « **Les politiques temporelles pour accompagner l'évolution des services à la population en milieu rural** »

Association Aider

www.aider-initiatives.fr/temps-services

■ Les productions en région

– **Aquitaine** : Guide pour l'action Accueil des nouvelles populations et services en milieu rural - 2009. Ce document est issu des travaux menés dans le cadre du cycle « Accueil de nouvelles populations et services en milieu rural ». Il restitue les propositions formulées par le réseau aquitain.

À télécharger sur :

<http://aquitaine-pqa.fr/index.php/productions/item/199>



– **Bretagne** : Familles rurales Bretagne, en partenariat avec l'Ubarp et le Lycée Jean Moulin de Saint-Brieuc ont porté le projet de formation-action sur neuf territoires sur le thème « dynamique des services à la population et réforme des collectivités territoriales : quelle articulation entre acteurs publics, associatifs et privés? Quelle implication de la population? » Ils ont réalisé un document qui synthétise l'ensemble des travaux.

À télécharger sur :

www.aric.asso.fr/fichereseaururalactu.asp?card=634168

– **Lorraine** : Dans le cadre du projet mené par l'Adrets, le réseau rural Lorrain a réalisé un recensement d'une trentaine de projets innovants, a organisé une rencontre régionale à Lunéville en novembre 2012, sur le thème « les services, facteurs de lien social » et a produit des fiches expériences.

À télécharger sur : http://cpl.asso.fr/sites/default/files/recensement_experiences_services_lorraine.pdf

– **Pays-de-la-Loire** : Dans le cadre du réseau rural des Pays-de-la-Loire, les acteurs régionaux ont priorisé la question des liens entre jeunes et seniors comme thème de travail. Un cycle de six rencontres / journées d'échanges a été organisé depuis 2011. Un certain nombre de ressources ont été produites : une fiche répertoriant toutes les initiatives présentées et des affiches.

À télécharger sur : www.reseaururalpdl.eu/

– **Rhône-Alpes** : Depuis une dizaine d'années, les « politiques temporelles » et autres « agences des temps » se développent. L'objectif? Prendre en compte l'évolution des rythmes de vie et de travail, leur accélération et leur éclatement, dans les politiques publiques. Ce qui se traduit par une offre de services renouvelée dans tous les domaines : transports et services à la personne, culture, urbanisme...

Ressources à découvrir sur www.caprural.org/politiques-temporelles



© Denis Carrière

Les parcs naturels régionaux de la Brenne et du Morvan se sont associés à la Manufacture des Paysages et à la Compagnie des urbanistes pour expérimenter une méthode ludique de mobilisation des élus sur la planification spatiale.

GESTION DE L'ESPACE ET PLANIFICATION SPATIALE

Quelles solutions pour les territoires ruraux ?

SUITE À LA LOI GRENELLE 2, LES TERRITOIRES RURAUX SONT INVITÉS À SE DOTER D'OUTILS DE PLANIFICATION SPATIALE. LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) DEVRAIT S'IMPOSER PARTOUT D'ICI 2017. COMMENT LES RURAUX PEUVENT-ILS SE SAISIR DE CET OUTIL POUR L'INSTANT PRINCIPALEMENT MIS EN ŒUVRE EN ZONE URBAINE? LE GROUPE THÉMATIQUE GESTION DE L'ESPACE DU RÉSEAU RURAL FRANÇAIS EN A FAIT SON SUJET ET PRÉSENTE SES PRÉCONISATIONS.

Comment traduire les ambitions d'un projet de territoire dans les documents d'urbanisme? Comment mobiliser les élus sur les démarches de planification spatiale? Pour répondre à ces questions, le groupe thématique national du réseau rural français consacré à la gestion de l'espace a poursuivi ses tra-

voux et s'est consacré, à partir de juin 2011, à l'émergence des démarches de planification spatiale en milieu rural. Tout le monde s'accorde à reconnaître que ces procédures sont aujourd'hui plutôt mises en œuvre en milieu urbain. Les outils sont peu adaptés aux spécificités des territoires ruraux et faute d'une ingénierie suffisante, ils y sont encore peu utilisés. Or, la Loi Gre-

nelle 2 induit la généralisation des Schémas de cohérence territoriale (SCoT) d'ici 2017 et incite les territoires ruraux à se pencher sur ces questions de planification spatiale. Des craintes sont exprimées, parmi lesquelles celle de ne plus pouvoir construire là où on le souhaite. Le SCoT est parfois brandi comme le passage obligé. Son périmètre, le coût et le temps nécessaires à son élaboration suscitent également des interrogations et de nombreux acteurs de terrain s'interrogent sur la marche à suivre.

Croiser les regards, les cultures, les compétences

Le groupe « gestion de l'espace » a souhaité étudier les conditions de réussite de ces processus de planification spatiale en milieu rural. Il a choisi de s'intéresser prioritairement aux territoires sous faible ou très faible influence urbaine et disposant d'une ingénierie limitée. Il s'est centré prioritairement sur la sensibilisation des acteurs locaux à ces démarches de planification spatiale, sur la prise en compte des spécificités rurales

C'est quoi un SCoT ?

Le SCoT, créé par la loi SRU de 2000, est un document d'urbanisme qui fixe des orientations d'aménagement de l'espace à moyen terme. L'objectif de cette démarche est d'engager une dynamique territoriale dans une perspective de développement durable. La loi dite Grenelle 2, de juillet 2010 renforce les objectifs des SCoT. Ils doivent contribuer à réduire la consommation d'espace, préserver les espaces affectés aux activités agricoles ou forestières, équilibrer la répartition territoriale des commerces et services, améliorer les performances énergétiques, diminuer les obligations de déplacement, réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la préservation de la biodiversité et des écosystèmes. Téléchargez le guide « Le SCoT, un projet stratégique partagé pour l'aménagement durable d'un territoire » www.territoires.gouv.fr/spip.php?article3484

et sur toute la phase amont de ces démarches qui en conditionnent la réussite. Cinq projets soutenus par le réseau rural ont été conduits depuis septembre 2011 pour y voir plus clair (cf. tableau page 19). Quatre d'entre eux ont eu une approche nationale en étudiant les stratégies réglementaires, les méthodes, les bonnes pratiques... Le 5^e projet, porté par les parcs naturels régionaux de la Brenne et du Morvan, s'est attaché au terrain et à l'expérimentation d'une méthode de travail avec pour cible des élus communaux et intercommunaux.

Huit réunions en deux ans ont permis des échanges entre les porteurs de ces projets, avec des acteurs de réseaux ruraux régionaux, des représentants de fédérations et têtes de réseaux nationales, des associations de collectivités, des organismes de recherche ou de formation et des ministères. Le groupe était animé conjointement



© Denis Carraire

Se projeter dans l'avenir et fixer les orientations d'aménagement de l'espace, tels sont les enjeux des outils de planification spatiale.

Subir ou s'engager ?

« Le SCoT nous paraissait une grosse usine à gaz, se souvient Olivier Thiébaud, chargé de mission paysage et urbanisme au Parc naturel régional du Morvan. Nous voulions avoir l'avis des élus de terrain, des communes et communautés de communes. Mais il nous semblait important de sortir des habituelles réunions autour d'une table, durant lesquelles certains n'osent pas prendre la parole. Nous voulions proposer une démarche ludique. » C'est ainsi que les deux parcs naturels régionaux de la Brenne et du Morvan se sont associés à la Manufacture des Paysages et à la Compagnie des urbanistes pour expérimenter une méthode de mobilisation des élus sur la planification spatiale en s'interrogeant sur l'outil adapté aux besoins et attentes de territoires très ruraux. Trois ateliers dans chacun des parcs ont permis de faire s'exprimer les élus sur les atouts de leur territoire, les freins à une organisation commune à l'échelle d'un grand territoire, de commencer à cibler des

préoccupations prioritaires, puis à se projeter dans l'avenir pour décider. Deux voyages d'étude communs, au Pays des Combrailles et dans le Livradois Forez ont permis aux participants de rencontrer d'autres élus ruraux et d'échanger. Plusieurs séquences vidéo et un film de 50 min relatent cette expérience. On y voit les outils employés pour favoriser le dialogue et la réflexion : écoute active, photos, cartes, discussions argumentées... « Dans le Morvan où notre territoire s'étend sur quatre départements et quatre pays, cette démarche a permis de transgresser les limites départementales et d'interpeller les préfets pour qu'ils prennent en compte les bassins de vie, ajoute Olivier Thiébaud. Les élus mobilisés doivent maintenant nous permettre de toucher leurs collègues pour prendre en charge ensemble les besoins du territoire. » Pour ne pas subir, mais pour s'engager.

Un séminaire de restitution a eu lieu le 11 octobre dans le Morvan.



© Denis Carrière

« La plus value du réseau rural, c'est de pouvoir croiser ces regards, ces cultures et ces compétences complémentaires. »



par deux partenaires : le Certu, avec son regard d'urbaniste et son expérience en milieu urbain, et la fédération des parcs naturels régionaux (FNPNR), avec sa vision de territoires de projet ruraux. « Nous avons essayé de favoriser la transversalité, explique Stéphane Adam, en charge de l'animation du groupe pour la FNPNR. La plus value du réseau rural, c'est de pouvoir croiser ces regards, ces cultures et ces compétences complémentaires. » Les travaux du groupe ont aussi été alimentés par des apports extérieurs : intervention de la DATAR sur la typologie des campagnes françaises, présentation de travaux de recherche menés dans le cadre d'une thèse dans le PNR des Ballons des Vosges, témoignages des directeurs d'une agence départementale

185 acteurs mobilisés en Haute-Bigorre

Le réseau rural régional Midi-Pyrénées a lancé en 2011 un appel à projets en appui à l'émergence des SCoT ruraux. C'est dans ce cadre que l'étude préalable de la communauté de communes de Haute-Bigorre a été retenue. « Il nous est apparu nécessaire de nous doter d'un projet stratégique de territoire qui nous permette d'œuvrer en cohérence et avec une réflexion prospective à 15 ou 20 ans, explique Roland Castells, président de la communauté de communes. Le SCoT, outil à la fois stratégique et réglementaire, nous a semblé être une réponse possible à nos préoccupations. » En amont, une étude est donc menée avec l'appui d'une équipe à laquelle participe l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, 24 de ses étudiants et quatre enseignants chercheurs. Elle est organisée en deux parties : un « audit patrimonial » et un portrait dynamique de territoire. Elle a pour but de recenser à la fois les atouts et les faiblesses du territoire dans le cadre d'une démarche participative. 185 acteurs du territoire se sont prononcés sur l'intérêt, les conditions et les moyens d'un projet stratégique, équilibré et de qualité pour la Haute-Bigorre. Les enjeux les plus importants ont pu être déterminés, un périmètre de SCoT pertinent au regard de ces enjeux a été proposé ainsi que les modes de gouvernance et de concertation. À partir de là, la communauté de communes s'est clairement décidée à engager un SCoT. Le diagnostic du projet d'aménagement de développement durable (PADD) a été lancé cette année, avec toujours une ambition participative.

d'urbanisme en Saône-et-Loire et de la communauté de communes de Haute-Bigorre, ou encore d'un élu du Pays Libournaïs.

Enseignements et recommandations communes

Chacun des cinq projets a débouché sur des productions propres : document méthodologique, film, rapport d'étude, maquette de formation, guide de bonnes pratiques, fiches monographiques, fiches thématiques, note de synthèse... rassemblées sur le site Internet du réseau rural. Le groupe a en outre produit un document de synthèse global qui réunit les enseignements et recommandations identifiés collectivement. Cette trame synthétique porte sur cinq entrées : la sensibilisation des acteurs en amont de la démarche;

Structure porteuse de la proposition	Intitulé du projet
INRA AgroParis Tech	<i>Pratiques d'urbanisme en milieu rural et développement durable</i> <i>Une analyse des stratégies réglementaires dans un panel de documents d'urbanisme</i>
ETD	<i>Impact des spécificités des espaces ruraux sur le processus de planification spatiale</i>
APFP et Fédération des SCoT	<i>Territoires ruraux : Souriez, vous êtes SCoTés !</i>
Terres en ville	<i>Pour un SCoT rural de Qualité territoriale</i>
Parcs du Morvan et de Brenne	<i>Comment mobiliser les élus pour la mise en place d'une démarche de planification spatiale et avec quel outil adapté aux besoins et attentes de territoires très ruraux</i>

la gouvernance et la construction du projet; l'ingénierie territoriale; les spécificités rurales (mobilité, paysages, espaces naturels...); et la mise en œuvre des outils de planification. Pour chacune d'elles, la trame renvoie aux productions particulières des différents projets qui permettent d'aller plus loin. Elle donne donc une vision d'ensemble et permet d'aller à l'essentiel en fonction de ses préoccupations.

Pour valoriser tous ces travaux, le groupe « gestion de l'espace » s'est aussi tourné vers le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) afin de proposer des formations sur la planification rurale. Une démarche expérimentale doit s'engager en Rhône-Alpes, avec une offre adaptée aux territoires ruraux. D'autre part, le Certu souhaite publier un document de synthèse complémentaire pour prolonger ces travaux et les faire connaître plus largement.

Le projet avant les outils

« Plusieurs enseignements ressortent fortement des travaux de groupe, souligne Stéphane Adam. On part de très loin en milieu rural, la planification spatiale n'est pas une habitude. Il est donc utile de prendre du temps, en amont de la démarche de planification, pour identifier la plus value qu'elle apporte au projet de territoire. Ces travaux nous enseignent aussi qu'il ne faut pas focaliser sur les outils. On n'a pas besoin d'un marteau-pilon pour enfoncer un clou. Le SCoT a été conçu dans une logique urbaine. Il faut donc adapter les outils, développer des approches nouvelles, préciser des chartes, qui n'ont pas vocation réglementaire, mais dont les orientations peuvent être traduites dans les plans d'urbanisme intercommunaux par exemple. Enfin, il est important de maintenir une logique d'animation et de partenariat sur les territoires après la rédaction de ces documents de planification spatiale. » ■

Groupes de travail, rencontres, séminaires organisés	Partenaires mobilisés	Productions/livrables
<ul style="list-style-type: none"> – Temps de recherche et d'analyse sur les PLU et les SCOT (250 docs) – 3 Ateliers d'échange organisés début juillet 2013 sur les 3 régions (binomes élus/techniciens - 80 participants) – Séminaire final le 12/7 à Paris – Module de formation testé fin septembre 2013 	INDL et Asso études foncières AMRF,ADCF 3 régions et RRR : Ile-de-France, PACA et Lot et Garonne	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport étude/pratiques SCoT-PLU (grille/fiches) avec 3 entrées : planification et délimitation de zonages : dynamiques d'évolution et analyse territoriale, allocation des droits a construire et stratégies réglementaires dans les documents d'urbanisme, la planification locale face à l'enjeu de la densité : détermination des règles et modalités de justification – Synthèse des 3 ateliers – Maquette de formation
<ul style="list-style-type: none"> – 4 groupes de travail réunis de septembre 2012 à juillet 2013 Après appel à candidatures 11 territoires retenus avec présence d'élus notamment	<ul style="list-style-type: none"> – Certu – FNSCoT, Agroparistech – 2 RRR : Franche-Comté et Midi-Pyrénées 	Production 2 documents : <ul style="list-style-type: none"> • le périmètre et les méthodes de diagnostic • la gouvernance, le partenariat et l'ingénierie
<ul style="list-style-type: none"> – 70 questionnaires retournés par des territoires et analysés – 10 rencontres interrégionales d'octobre 2012 à juin 2013 (1 000 participants et 60 témoins) – Réunion de restitution le 26 juin à Libourne 	<ul style="list-style-type: none"> – FNCAUE + 4 CAUE – Réseaux régionaux de Pays : Centre et Midi Pyrénées – 4 RRR : Alsace, Rhône-Alpes, Aquitaine, Poitou-Charente 	<ul style="list-style-type: none"> – Note de présentation résultats enquête – Guide bonnes pratiques élaboration SCoT avec 4 fiches thématiques : Engagement dans la démarche d'élaboration de SCoT, Articulation avec les autres démarches territoriales, Articulation avec les collectivités communales et intercommunales du territoire de SCoT, Mobilisation et la concertation avec les élus et les acteurs de l'aménagement du territoire – 17 Fiches monographiques, avec en annexes : <ul style="list-style-type: none"> – Diaporama présenté lors des rencontres – Note de retours sur les journées – Rendu séminaire final – Note de présentation de l'action
<ul style="list-style-type: none"> – 4 séminaires en région – Enquêtes sur les bonnes pratiques auprès de 10 régions – Séminaire conclusif le 19 juin à Paris 	<ul style="list-style-type: none"> – Agence Urbanisme Nantes, CAUE 41, FNAU, APCA, Certu, FNSCoT – 3 RRR Aquitaine, Midi-Pyrénées, PACA 	<ul style="list-style-type: none"> – Fiche présentation du projet/bonnes pratiques – Fiches thématiques (spécificités rurales/gouvernance et qualité territoriale/habitat/alimentation) – Fiches des RRR sur expériences SCoT/thèmes
<ul style="list-style-type: none"> – 3 temps d'animation sur chacun des 2 territoires – Voyage étude (Pays des Combrailles) – 2 séminaires finaux : le 1/7 (Brenne) et le 11/10 (Morvan) 	2 RRR : Centre, Bourgogne + Mairie conseils	<ul style="list-style-type: none"> – 2 documents (4 p.) des enseignements/territoire – 1 document méthodologique sur la démarche 2 territoires – Plusieurs films regroupés en un seul de 50 min



www.reseaurural.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA PÊCHE
ET DE L'ALIMENTATION

FRANÇAISE MINISTÈRE

DÉPARTEMENT
DES RURALISME
ET DU DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE ET A
L'ÉCONOMIE DES RURALISME

Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement